

Grands thèmes d'étude du Haut Conseil de la Famille

Les thèmes qui suivent ne sont pas ordonnés pour constituer un programme de travail qui relève du Premier Ministre mais pour vérifier que les problématiques transversales les plus importantes ont été recensées par le HCF.

La présente note a été approuvée par le HCF en juillet 2009 et transmise au Ministre et à la Secrétaire d'Etat chargés de la famille qui doivent proposer au Premier Ministre le programme du HCF.

Le classement repris dans cette note est fait :

1) en fonction des âges de la vie

a) l'accueil des jeunes enfants.

Le travail porterait sur deux axes complémentaires

- l'analyse des congés parentaux : congé parental pour les enfants de moins de 3 ans mais également les congés maternité, paternité ainsi que les autres congés (familiaux, de présence parentale, ...).
- l'analyse des modes d'accueil des jeunes enfants (accueil collectif et individuel).

b) La vie quotidienne des familles avec des enfants et adolescents.

On traiterait des principaux champs de l'action publique

- les aides et actions en direction des parents avec des enfants scolarisés et des adolescents (notamment les aides à la scolarité, les aides sur les champs péri et extrascolaires).
- les temps libres des enfants et des adolescents : accueils de loisirs, autres activités culturelles et sportives, centres de vacances et de loisirs,...
- les transports : réductions tarifaires, organisation des transports collectifs et individuels.
- L'accès aux services (horaires, Cesu et information),
- les vacances familiales.

c) L'accompagnement de la parentalité (ou des relations enfants-parents)

L'analyse porterait sur les principaux dispositifs qui contribuent à cet accompagnement, en dehors de la protection maternelle et infantile, de l'action éducative en milieu ouvert et des centres médico-psycho-pédagogiques.

L'analyse porterait sur les principaux dispositifs qui contribuent à cet accompagnement.

- les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap), les lieux d'accueil enfants-parents et les lieux de parole pour les parents
- le conseil conjugal et la médiation familiale
- l'organisation de loisirs partagés enfants-parents

- l'aide à domicile, les tutelles

- les autres actions en développement ces dernières années (cafés des parents, aide à la gestion d'internet, aide à la lutte contre les stéréotypes sexistes et raciaux,...).

Il s'agirait d'analyser si ces actions répondent aux besoins des parents, des enfants et adolescents ; de déterminer s'il convient-il de mieux informer les parents (mais aussi les adolescents) de l'existant et d'accroître encore l'articulation entre les différentes actions existantes, au delà de la politique de la ville et dans le cadre notamment des Reaap.

d) la situation des jeunes adultes et de leurs familles

Il s'agirait notamment d'analyser la cohérence des grands systèmes de prise en charge des jeunes majeurs (hors formation professionnelle), notamment l'apport du système des prestations familiales, l'allocation de logement social, les bourses et les dispositifs fiscaux.

e) Les solidarités familiales

Les analyses porteraient notamment sur

- l'évaluation des transferts intrafamiliaux (l'aide en nature, les donations et successions)
- l'analyse de leur statut juridique, social et fiscal pour vérifier que la solidarité familiale est correctement reconnue et soutenue (notamment lorsque la famille assume de lourdes charges pour un de ses membres en situation de dépendance).
- la place qu'on réserve au principe de subsidiarité dans les dispositifs d'aide publique

f) les aides aux familles qui n'ont plus d'enfants à charge (avantages retraite, fiscalité...)

On étudierait notamment

- les droits familiaux et conjugaux de retraite. A partir des travaux du COR notamment, il s'agirait
 - * d'analyser la cohérence des dispositifs qui corrigent les inégalités liées au fait que les familles ont un potentiel de retraite et d'épargne inférieur.
 - * d'étudier les évolutions de long terme de ces dispositifs
 - * d'analyser la façon dont le principe d'égalité entre hommes et femmes percute certains de ces dispositifs.
- la fiscalité des couples sans enfant

2) En fonction de problématiques transversales

a) Le niveau de vie des familles

L'analyse du système et de ses résultats sera menée en fonction

- de la taille de la famille
- de l'âge des enfants
- du revenu primaire

b) les grandes fonctions de consommation

- le logement et plus largement l'habitat
- la santé et l'assurance maladie
- l'éducation

c) la prise en compte du fait familial dans les entreprises

Il s'agirait d'étudier

- les actions menées dans les entreprises pour assurer une meilleure conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle
- et l'efficacité des dispositifs publics qui soutiennent ce rôle.

d) la prise en compte de l'évolution des structures familiales dans les systèmes de droit civil, de prestations sociales et fiscales, notamment la croissance

- des familles monoparentales
- des familles recomposées

e) ruptures et discontinuités

Sous ce thème, on traiterai les évènements (naissance, union, séparation, veuvage, reconstitution des familles, chômage/reprise d'activité professionnelle, évolution des revenus, endettement, expulsions, etc) qui interviennent dans la vie des familles.

Cela permettrait de vérifier que le droit et le système d'aide prennent correctement en compte l'évolution des structures familiales et les discontinuités dans le budget des familles

Il pourrait être pertinent de fusionner les thèmes d et e) ci-dessus dans une même problématique